Marais salants de Guérande et du Mès //



SITE RAMSAR NUMÉRO 746

Surface: 5 040 ha

Date d'inscription : 1er septembre 1995

Coordonnées : 47° 20' N 02° 30' W

Résumé

Voici près de 2000 ans, l'Homme a mis à profit les propriétés plastiques et imperméables de l'argile bleue du schorre pour créer près de 2 000 bassins afin d'y produire du sel solaire. Ces marais salants ont diversifié le relief, les hauteurs d'eau, les taux de salinité et donné autant d'opportunités à l'installation d'une faune et une flore spécifique. Les paludiers ont su entretenir et préserver ce vaste marais saumâtre. C'est un milieu très riche en vie comme l'attestent les nombreuses espèces d'oiseaux et de plantes adaptées aux conditions très particulières qui y règnent.

Importance internationale

Le site, composé de milieux rares et exceptionnels (marais salants, estran, prés salés, dunes...) accueille plus de 20 000 oiseaux d'eau chaque hiver. Il est important pour la nidification ou l'hivernage de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau rares et/ou vulnérables : courlis cendré (Numenius arquata), tadorne de Belon (Tadorna tadorna), avocette élégante (Recurvirostra avosetta), gorgebleue à miroir blanc de Nantes (Luscinia svecica namnetum), bernache cravant (Branta bernicla). barge à queue noire islandaise (Limosa limosa islandica). Pour plusieurs de ces espèces, le site accueille habituellement plus de 1% de la population de la région biogéographique (Ouest de l'Europe).

Localisation générale

Ce site Ramsar se trouve sur le littoral atlantique, au nord du département de la Loire-Atlantique.

Nota : le site concerne les marais salants de Guérande et du Mès mais également la baie de Pont Mahé, la Baie de Pen Bé, les traicts de Rostu, le marais saumâtre du Mès et les traicts du Croisic.



Services rendus par les zones humides

En premier lieu, le site sert de refuge pour les nombreuses espèces de faune et de flore qui sont adaptées aux conditions abiotiques particulières que l'on y trouve. Les marais salants et les prés salés font aussi office de remparts contre les assauts de la mer, rôle important dans la perspective de la montée du niveau de la mer due au changement climatique. Ils sont un atout économique pour

la région et contribuent fortement à l'attrait touristique de la presqu'île de Guérande. C'est bien sûr le site donnant le fameux sel de Guérande mais également de nombreux coquillages cultivés sur l'estran



Facteurs défavorables

Le site, de par sa position géographique (zone touristique, proximité du littoral), est soumis à diverses pressions : amenuisement du site par remblais successifs, pression démographique et touristique ou, à l'inverse, dégradation de certaines zones par abandon, fréquentation anarchique, présence d'espèces exotiques envahissantes, ou encore pollution accidentelle (comme la marée noire de l'*Erika* en 1999). La fréquentation touristique peut également avoir localement un impact, avec des cheminements non maîtrisés.



Ce limicole, reconnaissable à sa robe blanche et noire, à son bec recourbé et à ses longues pattes gris-verdâtres, est présent toute l'année. Particulièrement dépendante des pratiques traditionnelles d'exploitation du sel, l'avocette pond ses œufs sur les ponts qu'utilisent les paludiers pour délimiter le circuit de chauffe nécessaire à l'évaporation de l'eau permettant la cristallisation du sel.

(Recurvirostra avosetta)

GORGEBLEUE À MIROIR

Migrateur de courte distance, ce petit passereau revient chaque année de ses quartiers d'hiver en péninsule ibérique pour se reproduire en presqu'île de Guérande. Il fréquente alors les roselières pourvues de buissons épars, mais aussi les talus de marais salants où il affectionne particulièrement les buissons de soude qu'il utilise comme poste





PEUCÉDAN OFFICINAL (Peucedanum officinale)

Cette plante protégée est une espèce vivace de 50 cm à 1,50 m, rare et très localisée en France. Comme son nom le suggère, elle présente des vertus médicinales. Les marais salants de Guérande constituent l'une des plus importantes populations de cette espèce en France. Elle affectionne les sols alcalins ou un peu salés et se retrouve alors généralement sur les talus de marais salants ou sur son pourtour.



TOLYPELLE SALINE (Tolypella salina)

Rare et menacée à l'échelle mondiale, cette petite algue n'a été découverte qu'en 1959 et bénéficie d'une protection nationale. Son développement est conditionné par de fortes variations de salinité : faible en période hivernale et augmentant régulièrement jusqu'à l'assèchement du bassin à la fin du printemps. Sur le site, quelques dizaines de salines à l'abandon abritent cette characée.

Biodiversité

Le site abrite des groupements de végétaux très variés, avec toutes les transitions, des milieux salés aux milieux d'eau douce, des milieux aquatiques aux milieux secs. De nombreuses espèces protégées ou rares s'y développent dont plusieurs sont méridionales. La productivité primaire très élevée, en particulier au niveau des vasières, se répercute sur l'ensemble des chaînes trophiques. Outre son avifaune et sa flore exceptionnelles, le site abrite aussi de nombreuses espèces remarquables telles que la loutre d'Europe ou des amphibiens (triton crêté, triton marbré, crapaud calamite, pélodyte ponctué, etc.). Le massif dunaire de Pen-Bron est exceptionnel et d'une grande richesse floristique, il forme aussi la limite nord de nidification du pipit rousseline.

Gestion et conservation

Le site fait l'objet de plusieurs mesures de gestion et préservation sur tout ou partie de sa surface : zone importante pour la conservation des oiseaux, zone spéciale de conservation et zone de protection spéciale (Natura 2000), site classé et inscrit au titre de la loi de 1930, inventaire ZNIEFF type I et II, loi Littoral, Parc naturel régional de Brière. Il inclut une réserve de chasse maritime sur les traicts du Croisic, des réserves libres de la SEPNB, des espaces du Conservatoire du littoral (dunes de Pen-Bron, marais de Mesquer, Frostidié), des espaces naturels sensibles du conseil départemental de Loire-Atlantique. Le territoire fait l'objet de mesures agri-environnementales et de contrats Natura 2000. Un programme Life « Sallina » est en cours (2018-2023). L'opérateur Natura 2000 du site est CAP Atlantique.





La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.